

TABLE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
OFFRE D'EMPLOI
CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Table des élus de la Mauricie est à la recherche d'une conseillère ou d'un conseiller en développement régional. En lien avec la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), la ou le titulaire du poste assurera la mise sur pied et l'animation d'une démarche et d'activités de concertation régionale pour soutenir le déploiement des priorités de développement de la Mauricie.

La conseillère ou le conseiller apporte son soutien professionnel et technique dans l'ensemble de la démarche de concertation en développement régional et assure un suivi de l'entente sectorielle pour la concertation régionale dans la région administrative de la Mauricie avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Type de poste :

Temps complet pour une durée de 3 ans, avec possibilité de renouvellement.

Responsabilités :

Sous l'autorité du président de la Table des élus de la Mauricie, la conseillère ou le conseiller en développement régional :

- Conseille et seconde les Municipalités régionales de comté (MRC) des Chenaux, Mékinac et Maskinongé, les Villes de Trois-Rivières et de Shawinigan, l'agglomération de la Tuque, le conseil de la Nation Atikamekw, les partenaires locaux et régionaux afin de développer une synergie propice à la mise en valeur des priorités de développement de la Mauricie ;
- Soutient la mobilisation et encadre la concertation des acteurs des milieux municipaux, institutionnels et communautaires dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement de la région ;
- Conseille et soutient les acteurs locaux, régionaux et sectoriels dans l'élaboration de projets répondant aux priorités régionales ;
- Rédige les documents et rapports administratifs requis par la Table des élus de la Mauricie et assure la reddition de compte auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- Conçoit et met en place des outils de communication et d'information appropriés ;
- Coordonne et anime les travaux de différents comités à mettre en place ;
- Exerce toute autre responsabilité en lien avec les objectifs de l'organisme.

Exigences :

- Baccalauréat en sciences sociales, sciences politiques, développement régional ou local, administration ou tout autre domaine pertinent ;
- 3 à 5 ans d'expérience en développement régional ou local. Toute autre expérience pertinente sera considérée ;
- Connaissances de base en comptabilité et capacité à comprendre des états financiers ;
- Excellentes capacités de rédaction, de communication, d'analyse et de synthèse ;
- Leadership, tact, courtoisie et aptitudes pour le travail en équipe ;
- Connaissance du territoire et de la gestion municipale seraient des atouts.

Autres exigences :

- Personne autonome, débrouillarde et ayant un esprit d'initiative ;
- Connaissance de base des logiciels de la suite Office ;
- Détenir un permis de conduire valide, posséder un véhicule et être prêt à se déplacer sur le territoire de la Mauricie.
- Être orienté vers les résultats et faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'organisation.

Conditions de travail :

Le lieu de travail pourra être déterminé selon le territoire de provenance. Le salaire, l'horaire ainsi que la durée de la semaine de travail sont définis selon le contrat de travail.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 2 août 2019, par courriel à mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Toutes les candidatures seront traitées de manière confidentielle. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. La Table des élus de la Mauricie adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.